Livret de l'étudiant
M1 Master Enseignement
CAPEPS Externe
2018-2019

Rentrée MASTER

UFR STAPS Rentrée Master MEEF	**Mardi 05 septembre 2018**	**8h-10h**	**Salle 27**
ESPE Journée d'accueil des étudiants du master MEEF*	**Mercredi 5 Septembre 2018**	**9h30 à 16h30**	**Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Écoles, Paris Vème**

* Cette journée commencera par un accueil institutionnel du Recteur de l'Académie de Paris et se poursuivra avec une série de conférences sur des fondamentaux de la culture commune

1. Introduction … Priorité CAPEPS. Bernard Andrieu.
2. Les adresses importantes
3. L'inscription au concours
4. L'inscription administrative
5. La maquette du Master
6. Les responsables par UE
7. Les listes des intervenants
8. Les modalités de l'évaluation pour le Master
9. Les dates essentielles → planning annuel
10. Les stages : d'intégration (juin) et de rentrée (septembre)
11. L'emploi du temps
12. Les dates des devoirs pour la préparation au CAPEPS
13. Lire en STAPS
14. Les samedis matins de l'ESPE
15. Les modules de la culture commune
16. Les compétences évaluées pour le concours de recrutement
17. Les épreuves du concours
18. Choix des APS pour VICHY CAPEPS

Confidentiel

1. Introduction

Les résultats au CAPEPS

	Admissibles	Admis
2015	13	9
2016	14	8
2017	**16 (8 M1 , 0 filles)**	**6 (4 M1sur 61)**
2018	**20 (10 M1 sur 51, 6 M2 sur 30, 1 seul nouveau admissible)**	**6 (4 M1 sur 51, 2M2 sur 30, 1 triplant)**

L'ensemble des partenaires IPR (Rectorat), ESPE et UFR STAPS Paris Descartes a défini le CAPEPS et votre formation professionnelle comme une priorité.

Mais rien ne s'obtient sans un travail régulier : remise de devoirs, participation au cours, travail personnel de mémento et de fiches, entraînement à l'oral et aux APS du concours.

Un accompagnement, avec la mise en place d'un tutorat de suivi de chaque étudiant(e), aura lieu chaque semaine sous l'égide du coordinateur du Parcours EPS le Professeur Bernard Andrieu au sein de la salle 31 dédiée au CAPEPS et de la bibliothèque STAPS de notre UFR avec une table de livres « spécial CAPEPS ». De nombreux textes officiels (au format Word) et professionnels sont sur le site de Paris Descartes. La salle du fond de la bibliothèque vous est prioritairement accordée

La mise en ligne sur Moodle des références, cours et travaux, assure une interactivité et une disponibilité de travail pour chacun et chacune qui veut réussir.

La priorité de l'UFRSTAPS est le CAPEPS, votre priorité est le CAPEPS… nous comptons sur vous !

Bernard Andrieu

Confidentiel

2. Les adresses importantes

ESPE-Molitor : 10 rue Molitor, 75016 Paris Tel : 01 40 50 25 00
Métro : Auteuil, Molitor ou Eglise d'Auteuil
ESPE-Batignolles : 56 bld des Batignolles, 75017 Paris Tel : 01 53 42 30 30
Métro : Rome ou Place de Clichy
UFRSTAPS Paris Descartes : 1 rue Lacretelle, 75015 Paris :
Tel : 01.76.53.34.00 Secrétariat pédagogique : 01.76.53.34.11
Maison des examens : Tel : 01 49 12 23 00

Site internet de Paris >Descartes → Moodle
Site internet de l'ESPE : http://www.paris.espe.fr

- Les deux responsables « promo » sont :
 (à déterminer le jour de la rentrée)
- Liste de diffusion... le jour de la rentrée

3. L'inscription au concours

- Site : www.education.gouv.fr

Pré inscription : Les inscriptions aux concours de la session 2017 auront lieu par Internet du mardi ? septembre 2018, 12 heures, ?? octobre 2018, 17 heures, heure de Paris

Confirmation : du

- **Les conditions d'inscription**
 - **A. Licence STAPS**
 - **B. Brevet de secourisme** : à valider avant la fin des inscriptions.
 - **C. Sauvetage :** URGENT à valider avant la fin des inscriptions

4. L'inscription administrative

- Candidature en ligne → puis inscription administrative
- Inscription pédagogique au secrétariat du STAPS Paris Descartes pour le choix des pratiques → explication en fin de livret (choix des APS)
-

	CP1	CP2	CP3	CP4
Spécialité				
Polyvalences				

Confidentiel

5. La maquette master est annualisée.

Parcours EPS - M1 MEEF Validé en mars 2017

Intitulé UE	Contenu	Coef	volume horaire par étudiant			*Simulations par étudiant admissible*	Total étudiant admissible	ESPE/ P5
			Heures CM	Heures TD (TP)	TOTAL CM+TD			
UE 1. L'éducation physique et ses transformations.		**10**	**30**	**60**	**90**		**90**	**P5**
Les apports des recherches en histoire et sciences sociales			30	60	90			
UE 2. L'éducation physique apprentissages et développement		**10**	**30**	**60**	**90**		**90**	**P5**
Les apports de la recherche en sciences expérimentales			30	60	90			
UE 3. Connaissances pratiques et théoriques des activités physiques		**10**	**10**	**82**	**92**	**3**	**95**	**P5**
APSA Polyvalence			10	65	75			
APSA Spécialité				17	17			
UE 4. Pédagogie et didactique		**10**	**30**	**35**	**65**	**3**	**68**	**P5**
Intervention pédagogique - Analyse de l'acte d'enseignement			30	35	65			
UE 5. Tronc commun de formation		**10**	**60**		**60**		**60**	
Exercice du métier			60		60			
UE 6. Préparation et accompagnement de stage		**10**		**24**	**104**	**1**	**105**	**ESPE**
Stage de 4 semaines				80	80			
Accompagnement de stage				24	24			
Total maquette M1 MEEF		**60**	**160**	**341**	**501**		**508**	

Confidentiel

6. Les responsables

Responsable Master	Bernard Andrieu	bernard.andrieu@parisdescartes.fr
Responsable Master	Claude Berthelot	claude.berthelot@parisdescartes.fr
Tutorat Etudiant M1/M2adapté *2 heures semaine : conseils méthodologiques, accompagnement, suivi* Bernard Andrieu, Agnès Pacquelin, Claude Berthelot		
Responsable ESPE	Isabelle Delhaye	isadelhaye3264@gmail.com
Secrétariat Master	Nicolas Roseau	nicolas.roseau@parisdescartes.fr

Master 1		
Responsable UE 1	Ludovic Tenèze	ludovicteneze@yahoo.fr
Responsable UE 2	Claude Berthelot	claude.berthelot@parisdescartes.fr
Responsable UE 3		
Responsable UE 4		
Responsable UE 5	Anne Sophie Molinié	annesophie.molinie@me.com
Responsable UE 6	Isabelle Delhaye	isadelhaye3264@gmail.com

7. Les intervenants

ECRIT 1	**Ludovic Tenèze**	ludovicteneze@yahoo.fr
	Agnès Pacquelin	agnes.pacquelin@wanadoo.fr
	Isabelle Delhaye	isadelhaye3264@gmail.com
ECRIT 2	Laurence Vilain	laurence.vilain@parisdescartes.fr
	Fabienne Grière	fabienne.griere@gmail.com
	Florence Guérin	florence.guerin@parisdescartes.fr
	Claude Berthelot	claude.berthelot@parisdescartes.fr
	Isabelle Delhaye	isadelhaye3264@gmail.com
Ecrit 1 Ecrit 2	Bernard Andrieu	bernard.andrieu@parisdescartes.fr
	Antoine Marquet	Antoine.Marquet@ac-creteil.fr
	~~21 rue Cavendish 75 019 Paris~~	
	Cécile Dubeau	ceciledubeau@hotmail.fr
	Claire Hélène Laurens	laurens.claire-helene@hotmail.fr
	~~9 rue Fourcroy 75 019 Paris~~	
	Théo Rivoallan	t0rivoallan@gmail.com

Confidentiel

Les intervenants pour les oraux

ORAL 1	**Claude Berthelot**	claude.berthelot@parisdescartes.fr
	Philippe Renaud	philipperenaud1@hotmail.fr
	Laurence Vilain	laurence.vilain@parisdescartes.fr
	Emmanuelle Forest	eforest@bbox.fr
Acrosport	Claude Berthelot	claude.berthelot@parisdescartes.fr
Musculation, Judo, lutte	Youcef Alanbagi	youcef.alanbagi@parisdescartes.fr
Ultimate	Ludovic Tenèze	ludovicteneze@yahoo.fr
Athlétisme	Corine Fantoni	jeanmichel.barbette@gmail.com
Step, gymnastique	Emmanuelle Forest	eforest@bbox.fr
Natation	Laurence Vilain	laurence.vilain@parisdescartes.fr
Basket Ball	Philippe Renaud	philipperenaud1@hotmail.fr
Hand ball	Marie Bourasseau	marie_bourasseau_fr@yahoo.fr
Rugby	Benoit Larousse	benlarousse@free.fr
Football	J-Franç Derrien	jef.derrien@free.fr
Volley Ball	Fehti Sakouhi	fethi.sakouhi@parisdescartes.fr
Danse	Florence Guérin	florence.guerin@parisdescartes.fr
Lutte	Youcef Alanbagi	youcef.alanbagi@parisdescartes.fr
Boxe Française	Agnès Pacquelin	agnes.pacquelin@wanadoo.fr
CO	J-Franç Derrien	jef.derrien@free.fr
Escalade		
Kayak		
T.T		
Badminton		

Confidentiel

8. Les modalités de l'évaluation pour le Master 1

UE 1

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**Introduction, devoirs courts, devoir maison + travaux TD**		**1**
2	**CC**	**Devoir(s) de 5h (les 3 notes) (note 0 aux devoirs non rendus)**		**1**

L'étudiant qui ne rend pas 2 travaux de TD ou introduction, perd le bénéfice du Contrôle continu pour UE 1
Le contrôle terminal un devoir de 5h se déroule le lundi 11 Mars ???
Ou le lundi 25 février

UE 2 Ecrit

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**Introduction, devoirs courts, devoir maison + travaux TD**		**1**
2	**CC**	**Devoir(s) de 5h (les 3 notes) (note 0 aux devoirs non rendus)**		**1**

L'étudiant qui ne rend pas 2 travaux de TD ou introduction, perd le bénéfice du Contrôle continu pour l'UE2.
Le contrôle terminal un devoir de 5h se déroule le Mardi 12 Mars ???
Ou le lundi 26 février

UE 3

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**1 Pratique Option (Spécialité)**	Semaine 12 du premier semestre , **date limite** *16 décembre 2017*	**1**
2	**CC**	**1 vidéo & son analyse, type oral 2 dans sa spécialité**	**Semaine 11** du second semestre , **date limite** *13 avril 2018*	**2**

NB : il est possible d'améliorer sa note au second semestre avant la semaine 12.

UE 4

Confidentiel

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**1 Pratique polyvalence** (plusieurs possibles, on retient la meilleure)	Semaine 10 du premier semestre , **date limite** *1er décembre 2017*	**1**
2		**Dossier / Vidéo Type oral 1 du stage Vidéo de 6'**	**Semaine 11** du second semestre , **date limite** *13 avril 2018*	**3**

NB : il est possible d'améliorer sa note au second semestre avant la semaine 10, et même de se faire évaluer sur plusieurs polyvalences, la meilleure note est conservée.

IMPORTANT : évaluation UE3 et UE4

50% des étudiants n'ont pas validé leur Master 1 en 2016-2017
Personne ne court après vos notes…

1. **Photocopier EN DEUX EXEMPLAIRES la dernière page du livret**
2. **Se faire connaître et se renseigner au préalable auprès du professeur concerné sur la date de l'évaluation pratique**
3. **Se déplacer pour vous faire évaluer par ce professeur**
4. **Faire remplir le document de la dernière page (2 fois) par le professeur le jour même**
5. **Repartir avec le document et l'apporter au secrétariat du master**
6. **Garder précieusement le second exemplaire**

UE 5 Culture commune (ESPE) 54 h CM

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**CC 2 épreuves écrites**		**1**

UE 6 Mise en stage (ESPE)

		Type épreuves	Date	Coefficient
1	**CC**	**rapport de stage + vidéo**		**1**
2	**CC**	**1 note en accord avec le Tuteur de stage (Grille) et Rapport du tuteur de stage**		**1**

Confidentiel

9. Les dates essentielles → planning annuel

Semaines	Dates		
Sem 0	3-8 sept	**Lundi 4 Septembre 2018** à 8h salle 27	Rentrée Masters *Stage Préparation aux écrits*
			Présentation oraux
Sem 1	10-15 sept	**Mercredi 5 septembre 2018 Rentrée ESPE en Sorbonne**	Journée d'accueil des étudiants du master MEEF à la Sorbonne : 9H30
Sem 2	17-22 sept		
Sem 3	24 29 sept		
Sem 4	1-6 oct		
Sem 5	8-13 oct	**Date limite inscription concours**	**octobre 2018 à 17 heures**
Sem 6	15-20 oct		
Sem 7	22-27 oct		
28 octobre au 4 novembre Vacances Toussaint			
Sem 8	5-10 nov		
Sem 9	12-17 nov		
Sem 10	19-24 nov	**Etudiants en stage du 19 novembre au 1 décembre 2019 Dans les établissements**	
Sem 11	26 nov–1 dec		
Sem 12	3-8 dec		
Sem 13	10-15 dec		
Sem 13	17-22 dec		
23 décembre au 6 janvier Vacances Noël			
Sem 0	7-12 janv		*Stage Préparation aux écrits*
Sem 1	14-19 janv	**Etudiants en stage du 14 au 26 janvier 2019 Dans les établissements**	
Sem 2	21-26 janv		
Sem 3	28-2 fév		
Sem 4	4-9 fév		
Sem 5	11 – 16 fév		
Sem 6	18 – 23 fév		
Sem 6 bis	25 fev 2 mars		
2 mars au 10 mars Vacances Février			
Sem 7	11-16 mars	**Ecrits du CAPEPS**	**mars 2019**
Sem 8	18 -23 mars		
Sem 9	25 – 30 mars		
Sem 10	1– 6 avril		
Sem 11	8 -13 avril		
Sem 12	15 – 20 avril		
Sem 13	12 – 27avril		
Du 27 avril au 5 mars : Vacances Pâques			
Mai		Début mai Admissibilité	Simulations
			Stage Course d'orientation
Juin		**Concours à Vichy**	Simulations
Juillet		Admission	Début Juillet

Brouillon

10. Les stages

a. Stage d'intégration 29 et 30 mai 2018 (Amphi)

« Le CAPEPS 2019 c'est déjà demain » « J moins 300 »

Jours		Ecrit 1 UE1	Intervenants
Mardi 29 Mai	8h-9h	Présentation générale CAPEPS Le contrat de confiance	B Andrieu + Equipe
Mardi 29 mai	9h 10h	Les clefs du CAPEPS Réussir le défi	L Tenèze
Mardi 29 mai	10h 12h	Les Items du programme Méthodologie et formatage Les mémentos. Les bandeaux	L Tenèze
Mardi 29 mai	14h-16h	Lecture sélective au filtre du programme… avec la revue EPS dans l'optique des mémentos	L Tenèze

Jours		Ecrit 2 UE 2	Intervenants
Mercredi 30 mai	9h-12h	Qu'est ce que l'écrit 2? De la terminologie à la problématisation	C.Berthelot
Mercredi 30 mai	13h30 16h30	Entrée par les axes du programmes E2	F.Griere

b. Stage de rentrée du 3 au 9 septembre 2018

Dates	TD / CM	*Thématiques*		UE
Mardi 8h		Rentrée Masters **Mardi 4 Septembre 2018** à 14h salle 27		
Mardi 10h	TD1 A et B	Méthodologie : Les attentes du jury, bandeaux → en CM	LT	E1
Mardi 14h	CM	Enjeux problématiques en écrit 2	CB	E2
Mardi 16h	TD	Analyse du rapport de jury 2016	CB	E2
Mer 8h	**E1 Intro A**	**Mercredi 5septembre Introduction écrit 1 → Item 1**		**E1**
Mer 10h	**E2 Intro A**	**Mercredi 5 septembre Introduction écrit 2 → Item2**		**E2**
Jeu 8h	**CM 4**	**Evolutions des types de savoirs et Evolutions des contenus**	CD	E1
Jeu 10h	TD 1 bis B	Mémentos & Rapports du jury Méthodologie	**CD**	**E1**
Jeu 10h	TD 1 bis A	Mémentos & Rapports du jury & Méthodologie	**LT**	**E1**
Jeu 14h	**CM 1**	**Formation des enseignants.**	**LT**	**E1**
Ven 8h	CM	**Les problématiques centrales en écrit 2**	CB	E2
Ven 10h	TD A	**Le rapport sujet problématique**	CB	E2
Ven 14h	TD B	**Le rapport sujet problématique**	CB	E2
		Présentation oral 1		O1
		Présentation Oral 2		O1

11. L'emploi du temps du premier semestre

Attention planning semaine par semaine pour les oraux et interventions ponctuelles. Consultez régulièrement les sites !

Master 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8-10h	**UE 1 Ecrit 1 CM**	**UE 2 Écrit 2**	Centre de documentation (salle réservée en bibliothèque) ; travail personnel & travaux de groupe	**TD ou CM E1 ou E2**	**UE 2 Écrit 2**	UE 6 ESPE 8h30-10h30 *Ou* 10h30 12h30
10h15 12h15	**UE 1 Ecrit 1**	**UE 2 Écrit 2**		**TD ou CM E1 ou E2**	**UE 2 Écrit 2**	
13h-13h30	Lire en STAPS					
13h30 15h30	**UE 1.1 Ecrit 1** Ou **Tutorat**	UE 3 APSA avec Appro		FFSU	UE 5 ESPE Culture commune	
15h45 17h45	**UE 1 Ecrit 1** Ou **Tutorat**	UE 3 APSA avec Appro		FFSU	UE5 ESPE Culture commune	

- Les enseignants du master MEEF peuvent assurer du **tutorat étudiant** (M1/M2) **sur rendez-vous**. (les conseils méthodologiques, accompagnement, suivi…)
- Tous les cours se déroulent en **salle 31**… **sauf exception !**
- Le mardi après midi vous travaillez vos **pratiques** (spécialité et polyvalence). Dans le cadre du master vous devez obligatoirement vous faire évaluer dans votre spécialité et dans une polyvalence… en général en semaine 11 ou 12 des semestres ou à la fin des stages !
- **Se mettre au travail :** il n'y a pas de trous dans votre emploi du temps… juste des plages de travail (seul ou en groupe) dans la salle 31 ou en bibliothèque ! Et on en profite pour écrire tous les jours !
- **Pour l'ESPE c'est le vendredi de 13h30 à 16h30 à l'ESPE Batignolles**

Confidentiel

12. Les dates des devoirs pour la préparation au CAPEPS

	Ecrit 1	Ecrit 2
A Intro	Mercredi 5 septembre 8h ITEM 1	Mercredi 5 sept 10h
B Devoir entrainement	Lundi 24 septembre ITEM 1	Lundi 2 octobre
C Intro*	Lundi 15 octobre ITEM 2	Mardi 16 octobre
* Introduction ou Intro+ partie 1 ou Devoir court		
D Devoir entrainement	Lundi 5 novembre ITEM 2 +3	Lundi 12 novembre
1 (5h)	Lundi 10 décembre 8h-13h ITEM 3	Mardi 11 décembre 8h- 13h
E Devoir entrainement	Lundi 14 janvier ITEM 4	Lundi 21 janvier
2 (5h)	Lundi 4 février 8h-13h 1 + 4	Mardi 29 janvier 8h-13h
F Devoir entrainement	Lundi 18 février ITEM 1+	Lundi 25 février
3 (5h)	Lundi 11 mars Lundi 25 février 8h-13h ITEM 2 +	Mardi 12 mars Mardi 26 février 8h—13h
CAPEPS	mars 2018	mars2018

Confidentiel

13. Les lundis de la BU STAPS 2018-2019

Tous les lundis de 13h à 13h30 : présentation d'un livre par Bernard Andrieu en 30 min à la BU STAPS
Objectif : partage d'une culture commune, connaissance des livres indispensables
Vous pouvez retrouver les captations des interventions (années 2015/2016 et 2016/2017) sur le site de la BU http://parisdescartes.libguides.com/capeps

	Dates	Référence BU	Ouvrages
1	24/09/2018	796.014 GEO	Georges Demenÿ, les origines sportives du cinéma / sous la direction de Patrick Diquet ; recherches iconographiques par Christophe Meunier. - **2017**
2	01/10/2018	796.07 BEL	L'Education physique : obligation nationale / Docteur Bellin Du Coteau ; préface de Tristan Bernard. - **1920**.
3	08/10/2018	796.077 BAQ	Education sportive : initiation et entraînement / Maurice Baquet., **1942**.
4	15/10/2018	796.07 SEU	Problèmes fondamentaux de l'éducation physique et du sport Pierre Seurin **1979.**
5	22/10/2018	796.09 TER	Histoire du sport Thierry Terret., (Que sais-je ? Histoire-géographie ; N° 337) **2013**
6	12/11/2018	796.077 OBS	L'observation et l'évaluation au service du progrès des élèves en EPS : [actes de la Biennale de l'AE-EPS, 17 et 18 octobre 2015, Paris] / [édité par l'AE-EPS ; ouvrage coordonné par Denis Abonnen et Bernard Boda. **2016**
7	26/11/2018	796.077 ENG	L'engagement de l'élève en EPS : d'une approche pluridisciplinaire aux perspectives professionnelles / sous la direction de Maxime Travert et Olivier Rey ; préface de François Dubet, **2018.**
8	10/12/2018	128.6 COG	Rapport au corps, genre et réussite en EPS : préparation aux concours de recrutement des enseignant-e-s d'EPS / sous la direction de Geneviève Cogérino **2017**
9	21/01/2019	796.082 SAO	Des femmes et du sport / Anne Saouter. - **2016**
10	04/02/2019	796.077 ACT	Les activités sportives de nature à l'école : organisation, dispositifs juridiques et enjeux éducatifs / sous la direction de André Suchet et Jean-Michel Meyre **2018**
11	11/02/2019	796.077 CON	Les contextes difficiles / coordonné par Olivier Vors, Carole Sève et Philippe Mathé. **2018**

Confidentiel

14. Les samedis matins de l'ESPE

UE 6 : stage en situation 24h → Intervenante : Isabelle Delhaye
Accompagnement de stage et analyse de pratique
Les contenus : Attendus du stage et rapport entre stage et concours
Modalité : 2 groupes cours à 8h 30 ou à 10h30 → 12 séquences de 2h =24h

	Cours	Dates	Horaire	Lieu
Sem 2	1	22 septembre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 3	2	29 septembre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 4	3	6 octobre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 5	4	13 octobre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 6	5	20 octobre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 7	6	27 octobre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
27 octobre au 5 novembre Vacances Toussaint				
Sem 9	7	17 novembre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 10 & 11	Stage en EPLE 1ère période : du 19 novembre au 1er décembre 2018			
Sem 12	8	8 décembre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 13	9	15 décembre	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
23 décembre au 7 janvier Vacances Noël				
Sem 1	10	12 janvier	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 1 & 2	Stage en EPLE 2ème période : du 14 janvier au 26 janvier			
Sem 3	11	2 février	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor
Sem 4	12	9 février	8h30-10h30/ 10h30-12h30	Molitor

Confidentiel

15. Culture commune

6 modules de 9h soit 54H.

1	**L'organisation du système éducatif au service de la réussite de tous**
2	**Valeurs et principes de l'école républicaine**
3	**Connaissances psychologiques de l'élève**
4	**Connaissances sociologiques de l'école et de ses publics**
5	**Les principes de gestion de l'hétérogénéité pour la réussite de tous et de chacun**
6	**École inclusive : les besoins éducatifs particuliers**

Vous devez faire le lien avec les thématiques de l'oral 1.

*la réussite *l'eps une contrainte ? *les règles de vie *être responsable *être actif *être persévérant *lutter contre le décrochage *prendre en charge tous les élèves *le bien vivre ensemble *l'autonomie *l'investissement *la mixité	*le handicap *les dispensés *mixité sociale *implication dans les apprentissages *élèves sportifs *acquisition du socle commun *l'engagement impulsif *prise en compte des différentes nationalités *préparation à une pratique régulière et raisonnée *approche par compétences *les TICE *les filles en eps

Confidentiel

Mercredi 5 septembre 2018 à la Sorbonne : 1ère conférence de tronc commun

EPS	**1**	**L'organisation du système éducatif au service de la réussite de tous**	**A. LEFEUVRE**	Vendredi	13h30 - 16h30	10 sept 17 sept 24 sept	Batignolles
EPS	**2**	**Valeurs et principes de l'école républicaine**	**P. GHRENASSIA**	Vendredi	13h30 - 16h30	05 oct 12 oct 19 oct	Batignolles
EPS	**3**	**Connaissances psychologiques de l'élève**	**M. GALLAY**	Vendredi	13h30 - 16h30	9 nov 16 nov 07 déc	Batignolles
EPS	**4**	**Connaissances sociologiques de l'école et de ses publics**	**N. HEDJERASSY**	Vendredi	13h30 - 16h30	14 déc 21 déc 01 févr	Batignolles
EPS	**5**	**Les principes de gestion de l'hétérogénéité pour la réussite de tous et de chacun**	**G. LEROY**	Vendredi	13h30 - 16h30	08 févr 15 févr 23 févr	Batignolles
EPS	**6**	**Adaptation scolarité handicap et besoins éducatifs particuliers**	**D. PELLAN**	Vendredi	13h30 - 16h30	15 mars 22 mars 29 mars	Batignolles

Confidentiel

Les compétences évaluées pour le concours de recrutement

Admissibilité Ecrit 1 et Ecrit 2 : a, b, f

Compétence « a » – Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. La nature de ce corpus dépend de la spécialité, de la discipline ou des disciplines de recrutement. L'évaluation au concours porte éventuellement sur un programme limitatif qui peut être modifié partiellement chaque année.

Compétence « b » – Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. Ce recul critique comprend, selon les cas et en proportions variables, des considérations historiques et/ou épistémologiques, une réflexion sur la signification culturelle, éducative ou sociétale des savoirs, une approche de la didactique, de la pédagogie, une sensibilité aux convergences transdisciplinaires.

Compétence « f » - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale.

Pour les oraux

Confidentiel

16. Les épreuves du concours Programme session 2017

Le CAPEPS externe est un concours national de la fonction publique permettant d'accéder au corps des professeurs certifiés pour l'enseignement de l'E.P.S.

Les épreuves d'admissibilité		Coefficient
1ère EPREUVE Durée : 5h	Dissertation Ecrit 1	2
2ème EPREUVE Durée : 5h	Dissertation Ecrit 2	2

Les épreuves d'admission à VICHY :			
1° épreuve de mise en situation professionnelle : 3h prépa + 1h d'oral	Oral 1 sur dossier et vidéo		4
2° épreuve d'admission : projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique.	1 entretien de spécialité 1h prépa + 1h d'oral	Coef 2	4
	1 pratique de spécialité	Coef 1	
	2 pratiques polyvalentes (Tirage au sort 2 sur 3)	Coef 1	

A. Les épreuves d'admissibilité : 2 épreuves écrites.

1ère EPREUVE Durée : 5h Coef : 2	Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique **sportives et artistiques (APSA)** L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducation.
	Programme : Les enjeux de l'éducation physique dans le système éducatif en France de la fin du XIXe siècle à nos jours : 1. **Les enseignants d'EPS face à l'évolution des savoirs à enseigner** 2. **Expérimentations pédagogiques, transformations de l'EPS et du sport scolaire** 3. **La scolarisation des pratiques de pleine nature et des pratiques artistiques** 4. **L'éducation des corps, de la personne et la formation du citoyen**

Confidentiel

2ème EPREUVE ECRIT 2 Durée : 5h Coef : 2	Dissertation ou étude de cas à partir de documents portant sur l'enseignement de l'EPS dans le second degré. L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage requises pour favoriser les acquisitions des élèves dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements du second degré.
	Programme :A partir d'une analyse d'un contexte spécifique, proposer, discuter et justifier des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages en éducation physique et sportive et à la réussite scolaire de tous les élèves. **Quatre axes thématiques retenus** **Axe 1 : la matrice disciplinaire de l'EPS** • Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE • Les activités et pratiques physiques supports et moyens de l'EPS : savoirs, performances et compétences en EPS **Axe 2 : l'enseignement** • Les savoirs professionnels de l'enseignant : planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer • La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves **Axe 3 : les apprentissages** • Le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuroinformationnel, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS • L'élève en difficulté en EPS **Axe 4 : questions scolairement vives** • EPS et interdisciplinarité • Les usages du numérique en EPS : intérêt et limites

Confidentiel

B. Les épreuves d'admission à VICHY :

Première épreuve d'admission : épreuve de mise en situation professionnelle.

Commentaire du groupe pilotage CAPEPS janvier 2014.
Pour répondre à la question formulée par le jury, le (la) candidat(e) dispose d'un dossier papier ou numérique délimitant le contexte éducatif support de la séquence vidéo. Ce dossier contient tous les éléments de contexte permettant de définir un projet de formation disciplinaire. Seront mis également à sa disposition les textes institutionnels régissant la discipline. L'enregistrement vidéo qu'il visionne en cours de préparation présente une classe en situation d'apprentissage. Le (la) candidat(e) dispose de trois heures de préparation pour concevoir un exposé à caractère professionnel.

L'enregistrement vidéo sera visionné à la 20ème, 50ème et 80ème minute.

Épreuves d'admission

Ces épreuves visent à vérifier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent, dont celles de la **République.**

Le candidat devra faire preuve d'une maîtrise sans équivoque de la langue française, d'une posture éthique irréprochable et proposer des mises en œuvre qui intègrent la **sécurité** des élèves.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle. Durée de préparation : trois heures ; Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 4. Coef 4	Concevoir un enseignement d'éducation physique et sportive (une leçon d'EPS* en lien avec **un projet de formation**) pour la **réussite** des élèves d'une classe au sein d'un EPLE. [*La leçon a comme support une activité physique, sportive ou artistique (APSA) issue de la liste de l'épreuve d'admission n°1] Dans le cadre de cette épreuve, le jury vérifiera que le candidat mobilise des connaissances et des compétences dans chacun des champs de questionnement suivants : ➢ **Les valeurs de la République**, les principes fondamentaux du système éducatif, le cadre réglementaire de l'École ➢ Le fonctionnement d'un EPLE et sa politique éducative liée à la réussite des élèves. ➢ La coopération au sein de la communauté éducative, et au sein d'une équipe professionnelle. ➢ Les compétences qu'un élève doit acquérir au sein de son parcours scolaire : o Contenus didactiques liés aux compétences transversales et disciplinaires. o Stratégies pédagogiques qui attestent de gestes professionnels en devenir (agir, interagir, réguler, évaluer). ➢ La didactique des activités physiques sportives et artistiques supports de l'épreuve. NB : Outre les éléments contenus dans le sujet (**vidéo disponible sur une tablette présentant une leçon d'EPS, dossier d'établissement**), le candidat aura à sa disposition en salle de préparation les programmes de la discipline, les fiches ressources et les référentiels des épreuves des examens du second degré.

Confidentiel

Programmes des activités physiques sportives et artistiques retenues pour la première épreuve d'admission

Compétences propres à l'EPS	15 APSA Oral de leçon d'EPS Oral 1 épreuve d'amission
CP1 Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Relais Vitesse
	Multibonds
	Lancers
	Natation de vitesse
CP2 Adapter ses déplacements à des environnements variés, incertains	Escalade
	Savoir nager
	Natation de sauvetage
CP3 Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	
	Danse
	Acrosport
CP4 Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.	Lutte
	Tennis de table
	Rugby
	Ultimate
	Basket ball
CP5 Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.	Musculation
	Step

Programme 2016 : Deuxième épreuve d'admission : projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique.

Cette épreuve vise à vérifier, d'une part, que le candidat est capable d'envisager son exercice professionnel dans différents contextes et registres d'intervention et, d'autre part, qu'il possède les capacités physiques nécessaires pour réaliser des prestations physiques dans les activités sportives et artistiques requises pour exercer le métier de professeur d'EPS.

1. L'entretien de spécialité

Développer un projet d'intervention professionnelle qui répond aux situations proposées par le jury.
Ces situations portent sur tous les niveaux de pratique rencontrés dans les établissements scolaires du second degré et doivent permettre au candidat de proposer un projet d'intervention

Confidentiel

sur l'activité d'apprentissage de l'élève afin de transformer sa conduite et notamment sa motricité.

L'entretien de spécialité permet principalement d'apprécier la capacité d'analyse de la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans l'activité physique de spécialité choisie par le candidat (cf. tableau " Liste des épreuves proposées aux candidats pour les prestations physiques et l'entretien de spécialité") au regard de la compétence attendue pour le niveau considéré (dans les programmes nationaux d'EPS) ou de la compétence estimée par le jury (pratique observée dans le cadre du sport scolaire ou d'une section sportive scolaire).

L'analyse attendue conduit à une proposition de projet d'intervention qui repose sur des situations d'apprentissage. Le jury apprécie également la capacité du candidat à se projeter dans un ou plusieurs autres contextes à des fins d'enseignement et ce, dans le cadre des interventions possibles d'un enseignant d'Éducation Physique et Sportive.

NB : En salle de préparation, le candidat dispose de la question posée par le jury, du dossier numérique (vidéo disponible sur une tablette avec les fonctions de base), des programmes de la discipline, des fiches ressources et des référentiels des épreuves des examens du second degré.

2. Pratiques physiques :

La réalisation de la meilleure performance motrice suppose de la part des candidats la construction de capacités liées à l'entraînement, l'appropriation de connaissances réglementaires précises et l'émergence d'attitudes spécifiques à ces formes de compétition (échauffement, tenue adaptée et réglementaire).

Un matériel adapté et spécifique participe le cas échéant à l'optimisation de la performance.

« L'évolution des attentes des concours rénovés a permis de faire évoluer les critères de l'évaluation pour identifier le niveau des connaissances, des capacités et des attitudes qui témoignent d'une prédisposition à vivre l'expérience progressive du métier tout en complétant un parcours de formation inachevé.

Le principe retenu de situer les bandeaux d'évaluation en s'appuyant sur les éléments des niveaux 3, 4 et 5 des programmes d'Éducation Physique et Sportive a sans nul doute permis de faire basculer des attentes d'expertise disciplinaire dans l'appréciation de pratiques approfondies et développées dans un parcours de formation mixte (universitaire et fédéral) »

Rapport du jury 2014 : Pour faire ses choix le candidat pourra aisément se référer au rapport du jury pour se situer dans les quatre niveaux de prestation.

Par la démonstration, le candidat doit révéler des capacités physiques nécessaires à la réalisation des gestes professionnels requis pour exercer le métier de professeur d'EPS.

Dans le tableau ci-dessous ce qui n'est pas précisé dans le programme 2017… mais ce qui reste valable.

Confidentiel

2ème EPREUVE Coef 4 Pour la totalité de l'épreuve. Coef 2 2 pour l'oral Coef 2 1 pour la spé 1 pour la moyenne des 2 polyvalences	2° Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique ; coefficient 4. L'épreuve vise à vérifier, d'une part, que le candidat est capable d'envisager son exercice professionnel dans différents contextes et registres d'intervention et, d'autre part, qu'il possède les capacités physiques nécessaires pour réaliser des prestations physiques dans les activités sportives et artistiques requises pour exercer le métier de professeur d'EPS. Elle prend appui sur un entretien portant sur un dossier fourni au candidat et sur trois prestations physiques. Afin de réaliser les trois prestations physiques, le candidat choisit au moment de l'inscription au concours, parmi les APSA offertes dans le programme du concours, une APSA dans chacune des quatre premières compétences propres à l'éducation physique et sportive identifiées dans les programmes disciplinaires (CP 1 à CP 4). Parmi ces quatre APSA, il en retient une comme activité de spécialité ; les trois autres constituent le support du tirage au sort par le jury pour la réalisation des deuxième et troisième prestations physiques de polyvalence. Les APSA tirées au sort sont notifiées au candidat, la veille des prestations physiques, au moyen d'une feuille de route individualisée. En aucun cas, elles ne relèvent de la compétence propre CP 5. Le programme précisant la liste des APSA est publié sur le site du ministère chargé de l'éducation nationale. Cette liste est définie pour trois années et est modifiable ou renouvelable pour partie. Chaque partie de l'épreuve compte pour moitié dans l'attribution de la note. a) Entretien à partir d'un dossier fourni au candidat relatif à l'APSA choisie comme activité de spécialité : durée de préparation : une heure ; durée de l'entretien : une heure. Cette partie de l'épreuve conduit le candidat à développer un projet d'intervention professionnelle répondant aux situations proposées par le jury. Elle suppose de sa part une mobilisation de ses connaissances académiques et professionnelles, de faire appel à une connaissance approfondie de l'APSA choisie comme activité de spécialité et de disposer d'une capacité de prise de distance requise dans la représentation qu'il développe de son métier futur. Le dossier fourni au candidat est spécifique de l'APSA qu'il a choisie comme activité de spécialité lors de l'inscription au concours. Le projet d'intervention devra permettre de résoudre le problème posé par les éléments du dossier. Au cours de l'entretien, le candidat devra justifier les choix didactiques et pédagogiques retenus en vue d'accroître la réussite des élèves. b) Prestations physiques : Durée totale : une heure. L'épreuve repose sur trois prestations physiques. Celles-ci visent à vérifier que le candidat maîtrise le niveau de pratique physique exigé pour les élèves aux différents examens du second degré. L'évaluation de chaque prestation physique est réalisée, selon les APSA concernées, soit à l'aide d'un barème lorsque les performances sont directement mesurables et quantifiables, soit à l'aide d'un référentiel lorsque la performance est appréciée et jugée. Ces modalités d'évaluation sont précisées en même temps que la liste des APSA. La note finale des prestations physiques correspond à la moyenne établie entre la note obtenue à la prestation de la spécialité et la note correspondant à la moyenne des notes obtenues aux deux prestations de polyvalence. . Des créneaux d'entraînement physiques sont ouverts dès le début de l'année en athlétisme, gymnastique, et natation. Les autres APS commencent après les écrits

Confidentiel

Programme des activités physiques sportives et artistiques retenues pour les prestations physiques et la leçon de spécialité

Deuxième épreuve d'admission

Compétences propres à l'EPS	23 APSA de prestations physiques (spécialité et polyvalence)	Apsa de référence pour la question initiale support de la leçon de spécialité
CP1 **Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée**	800m / Javelot	Course de haies Course de 1/2 fond Multibond / Pentabond Javelot Une APSA tirée au sort parmi les deux activités du biathlon choisi)
	800 m / Pentabond	
	Haies / Javelot	
	Haies / Pentabond	
	Natation de vitesse : 100m dos / brasse	Natation
	Natation de distance : 400m NL	
CP2 **Adapter ses déplacements à des environnements variés, incertains**	Canoë-kayak	Canoë-kayak, CP 2
	Course d'orientation	Course d'orientation, CP2
	Escalade	Escalade, CP 2
CP3 **Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique**	Gymnastique : sol, barres parallèles, asymétriques	Gymnastique sportive, CP 3
	Danse	Danse, CP 3
	Arts du cirque	Arts du cirque
CP4 **Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.**	Judo	Judo
	Badminton	Badminton
	Savate boxe française	Savate boxe française
	Tennis de table	Tennis de table
	Handball Joueur de champs	Handball
	Handball Gardien	Handball
	Football Joueur de champs	Football
	Football Gardien	Football
	Volley Ball	Volley Ball
	Basket Ball	Basket Ball
	Rugby	Rugby

Confidentiel

17. Choix des APS pour VICHY CAPEPS

1 dans chaque CP → 1 option et 3 polyvalences

CP1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
800m / Javelot
800 m / Pentabond
Haies / Javelot
Haies / Pentabond
Natation de vitesse : 100m dos / brasse
Natation de distance : 400m NL

CP3 Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
Gymnastique : sol, barres parallèles, asymétriques
Danse
Arts du cirque

CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés, incertains
Canoë-kayak
Course d'orientation
Escalade

CP4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.
Judo
Savate boxe française
Badminton
Tennis de table
Handball Gardien ou joueur de champs
Football Gardien ou joueur de champs
Rugby
Volley Ball
Basket Ball

Faire un choix éclairé ! Testez- vous avant la fin des inscriptions !

	CP1	CP2	CP3	CP4
Spécialité ?				
Polyvalences				

Confidentiel

EVALUATION UE 3 et UE 4 MASTER 1 MEEF

NOM :		
Activité :		
	Option	Polyvalence
Date		
Note en chiffre		
Note en lettre		
Signature professeur		
Remarque		

Cette fiche est à redonner à Nicolas Roseau

PARIS DESCARTES UFR STAPS

EVALUATION UE 3 et UE 4 MASTER 1 MEEF

NOM :		
Activité :		
	Option	Polyvalence
Date		
Note en chiffre		
Note en lettre		
Signature professeur		
Remarque		

Cette fiche est à redonner Nicolas Roseau

Confidentiel